



Convention de prêt exposition *Des Elles pour le numérique*

Entre Bordeaux Métropole

Esplanade Charles-de-Gaulle, Bordeaux

Représenté par Sandrine Darriet, chargée de mission égalité et innovation sociale au sein de la direction conseil et organisation (DCO)

Et ...

Représenté par ...

Dénommé l'emprunteur

1. Objet de la convention

Bordeaux Métropole met à disposition de l'emprunteur (veuillez cocher la ou les cases correspondantes) :

- L'exposition *Des Elles pour le numérique* composée de 11 bâches 510g - M1 (ignifugée) avec anneaux pour accrocher en hauteur (120 x 180 cm)
- L'exposition *Des Elles pour le numérique* composée de 11 panneaux impression sur dibond - A2 à poser (41,5 x 59 cm)

Le fichier PDF du livret explicatif de l'exposition sera fourni, ainsi que des exemplaires papiers.

2. Lieu et durée du prêt

Les outils indiqués ci-dessus sont prêtés pour être présentés :

- *Lieu : ...*
- *A l'occasion de : ...*
- *Durée du prêt : du au*

L'exposition sera retirée dans les bureaux de la mission égalité, **étage 5 bureau 519 de l'hôtel métropolitain**, le et ramenée le

Contact Bordeaux Métropole	Contact emprunteur
Sandrine Darriet s.darriet@bordeaux-metropole.fr 06 73 69 31 79	...

3. Installation et transport

L'emprunteur prend en charge :

- Le transport aller-retour
- L'installation
- Le démontage de l'exposition

Le matériel devra être manipulé et installé en prenant toutes les précautions. Toute dégradation entraînera le remplacement de l'élément concerné à la charge de l'emprunteur.

4. Conditions du prêt et responsabilité

L'emprunteur est responsable de la garde matérielle et juridique de l'exposition, de la réception jusqu'à la restitution. L'emprunteur assume cette garde sous son entière responsabilité (vol, perte, détérioration).

Toute détérioration ou non-retour d'un visuel entraînera le remplacement de l'élément détérioré, à hauteur de 15€ par bache et 6€ par panneau.

5. Conditions de restitution

Une vérification du bon état de matériel de chaque visuel de l'exposition sera effectué lors de la prise en charge de l'exposition et à sa restitution. Les dommages ou manques seront facturés à hauteur du montant de remplacement.

6. Mentions obligatoires

La référence à *Bordeaux Métropole*, à *l'Université de Bordeaux*, ainsi qu'à l'atelier de dessinateur.rice.s *Croc en jambe* devront apparaître clairement dans l'utilisation du l'exposition ainsi que dans la publicité qui pourra l'entourer.

Fait en deux exemplaires, à Bordeaux le

L'emprunteur

Bordeaux Métropole